

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

Budget principal Ville, budget camping et budget cinéma

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le compte administratif 2020 et la présentation du débat d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- De poursuivre les investissements.

Il est présenté avec les reprises des résultats de l'exercice 2020 du budget principal ainsi que ceux des budgets annexes.

Budget principal :

➤ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 18 042 088,30 € :

- Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 300 000,00 €	3 600 000,00 €	9,09%
012 - Charges de personnel	8 341 600,00 €	8 500 000,00 €	1,90%
014 - Atténuation de produits	163 010,00 €	183 500,00 €	12,57%
65 - Autres charges de gestion courante	2 378 827,12 €	2 494 536,95 €	4,86%
66 - Charges financières	991 434,31 €	876 321,35 €	-11,61%
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
68 - Dotations aux provisions (semi-budgétaire)	560 000,00 €	500 000,00 €	-10,71%
023 - Virement à l'investissement	1 200 000,00 €	1 000 000,00 €	-16,67%
042 - Opérations d'ordre	781 250,00 €	877 730,00 €	12,35%
TOTAL	17 726 121,43 €	18 042 088,30 €	1,78%

Chapitre 011 Dépenses à caractère général : la prévision est en hausse par rapport à 2020 du fait des contrats d'entretien ayant dû être mis en place concernant les chaudières et toitures pour lesquels aucun suivi n'était assuré.

Chapitre 012 Charges de personnel : le montant est en hausse par rapport à 2020. Les principales raisons expliquant cette augmentation sont les suivantes :

- comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, hausse des charges patronales, création de postes pour la cantine Mallard...
- l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour apporter auprès des actifs un véritable droit d'accès à l'aide sociale à travers diverses prestations, à savoir des avantages loisirs et vacances, des renseignements juridiques ou des prêts. A noter que l'action sociale constitue une dépense obligatoire.

Chapitre 014 Atténuation de produits : le fonds de national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est estimé à 183 500,00 € en 2021.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : suite au passage à la M57 au 01/01/2020, ce chapitre regroupe les anciens chapitres 65 et 67 de la M14, d'où le montant important inscrit pour 2021. En effet, la majorité des articles du chapitre 67 de la M14 a été transposée dans le chapitre 65 de la M57 (excepté l'article 673 annulation de titres de l'année antérieure).

Par ailleurs, la subvention d'équilibre versée au CCAS pour 2021 est égale à 2020 soit 180 000 € devant leur permettre de disposer d'un niveau de trésorerie suffisant, pour honorer le règlement des dépenses malgré un encaissement différé des recettes.

Enfin, il est intégré dans ce chapitre l'inscription de 40 000 € de droits d'utilisation de licences concernant les Packs Office Microsoft utilisés par les personnels.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : ce chapitre est en baisse du fait de la poursuite du désendettement.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : suite au passage à la M57 au 01/01/2020, ce chapitre ne comporte plus que l'article 673 annulation de titres de l'année antérieure, d'où la stabilité par rapport à 2020.

- Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
013 - Atténuation de charges	168 300,00 €	55 000,00 €	-67,32%
70 - Produits des services	300 000,00 €	300 000,00 €	0,00%
73 - Impôts et taxes	9 480 000,00 €	9 200 000,00 €	-2,95%
74 - Dotations et participations	4 500 000,00 €	4 500 000,00 €	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	100 000,00 €	85 000,00 €	-15,00%
76 - Produits financiers	328 725,00 €	328 725,00 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	12 000,00 €	12 000,00 €	0,00%
002 - Report de l'exercice N-1	2 837 096,43 €	3 561 363,30 €	25,53%
TOTAL	17 726 121,43 €	18 042 088,30 €	1,78%

Chapitre 013 Atténuation de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunération des agents en maladie. Le montant sera moindre du fait de trois départs prévisionnels en retraite pour invalidité.

Chapitre 70 Produits des services : ils correspondent aux recettes générées par les différents services proposés à la population. Pour 2021 comme pour 2020, une prudence est requise concernant cette prévision de recettes, dès lors que les recettes sont incertaines du fait de la pandémie survenue et du non fonctionnement de service (location de salles, services culturels, spectacles annulés...).

Chapitre 73 Impôts et taxes : 2021 année de réforme de la fiscalité avec l'entrée en vigueur de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Du fait de la réforme et de la non réception de l'« état 1259 », non transmis par l'Etat à ce jour, une prévision basse a été opérée.

Chapitre 74 Dotations et participations : la notification des dotations de l'Etat n'étant pas arrivée, la prudence est de mise sur ce chapitre.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : ce chapitre comporte essentiellement les recettes des revenus des immeubles. Une diminution a été appliquée sur ce chapitre compte tenu des délais de paiement accordés aux entreprises.

Chapitre 76 Produits financiers : cela concerne le fonds de soutien obtenu suite à la renégociation des emprunts structurés à risques.

Chapitre 77 Produits exceptionnels : maintien de l'inscription de 2020.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 5 589 192,05 €.

- Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	45 945,00 €	136 459,67 €	197,01%
204 - Subventions d'équipement	360 000,00 €	151 340,00 €	-57,96%
21 - Immobilisations corporelles	312 226,00 €	1 435 685,96 €	359,82%
23 - Immobilisations en cours	719 259,77 €	1 025 778,63 €	42,62%
10 - taxe d'aménagement (indu)	24 184,00 €	0,00 €	-100,00%
13 - Subventions d'investissements (indu)	29 706,47 €	18 140,19 €	-38,94%
16 - Emprunts	1 817 120,02 €	1 687 325,55 €	-7,14%
001 - Report de l'exercice N-1	0,00 €	1 110 190,83 €	
Restes à réaliser exercice N-1	112 569,23 €	24 271,22 €	-78,44%
TOTAL	3 421 010,49 €	5 589 192,05 €	63,38%

En 2021, les principaux projets seront les suivants :

- Fonds de concours à la CCCF : solde de la réfection de la rue Guillon et rénovation du pont de Fer de la Marmande ;
- Finalisation de la création de la restauration scolaire à Mallard ;
- Maître d'œuvre et travaux concernant la réfection du Cours Manuel ;
- Projet de déminéralisation et de végétalisation du Cours Manuel ;
- Redynamisation de la rue Porte Mutin ;
- Investissements dans les bâtiments : chaudières, toitures, travaux de mise aux normes en termes de sécurité, ... ;
- Réparations et remises aux normes des armoires électriques ;
- Réfection complète de la Maison de la Petite Enfance ;
- Poursuite de la relève de concessions et création d'un columbarium ;
- Aménagement de l'aire de camping cars ;
- Acquisition de logiciels, licences et petits matériels.

- Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
13 - Subventions	85 000,00 €	226 000,00 €	165,88%
16 - Emprunts	490 000,00 €	1 900 000,00 €	287,76%
10 et 165 - FCTVA, taxe d'aménagement et cautions	110 000,00 €	151 000,00 €	37,27%
024 - Produits des cessions	120 000,00 €	300 000,00 €	150,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 200 000,00 €	1 000 000,00 €	-16,67%
040 - Dotations aux amortissements	781 250,00 €	877 730,00 €	12,35%
001 - Report de l'exercice N-1	333 464,82 €	0,00 €	
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	779 029,64 €	
Restes à réaliser exercice N-1	301 295,67 €	355 432,41 €	17,97%
TOTAL	3 421 010,49 €	5 589 192,05 €	63,38%

Les recettes sont constituées notamment de subventions notifiées, d'un emprunt au vu des projets en cours et du virement de la section de fonctionnement.

BUDGETS ANNEXES

- **Budget Camping :**

Le budget primitif 2021 proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à 96 873,56 € pour la section de fonctionnement et à 38 180 € pour la section d'investissement.

L'équilibre budgétaire nécessite le versement d'une subvention d'équilibre de 86 204 € en provenance du budget principal de la Ville. Elle est en hausse par rapport à 2020 du fait de travaux de rénovation et d'entretien à engager pour 2021.

- **Budget Cinéma :**

Le budget primitif 2021 proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à 71 964,49 € pour la section de fonctionnement et à 34 740,38 € pour la section d'investissement.

L'équilibre budgétaire nécessite le versement d'une subvention d'équilibre de 53 400 € en provenance du budget principal de la Ville.